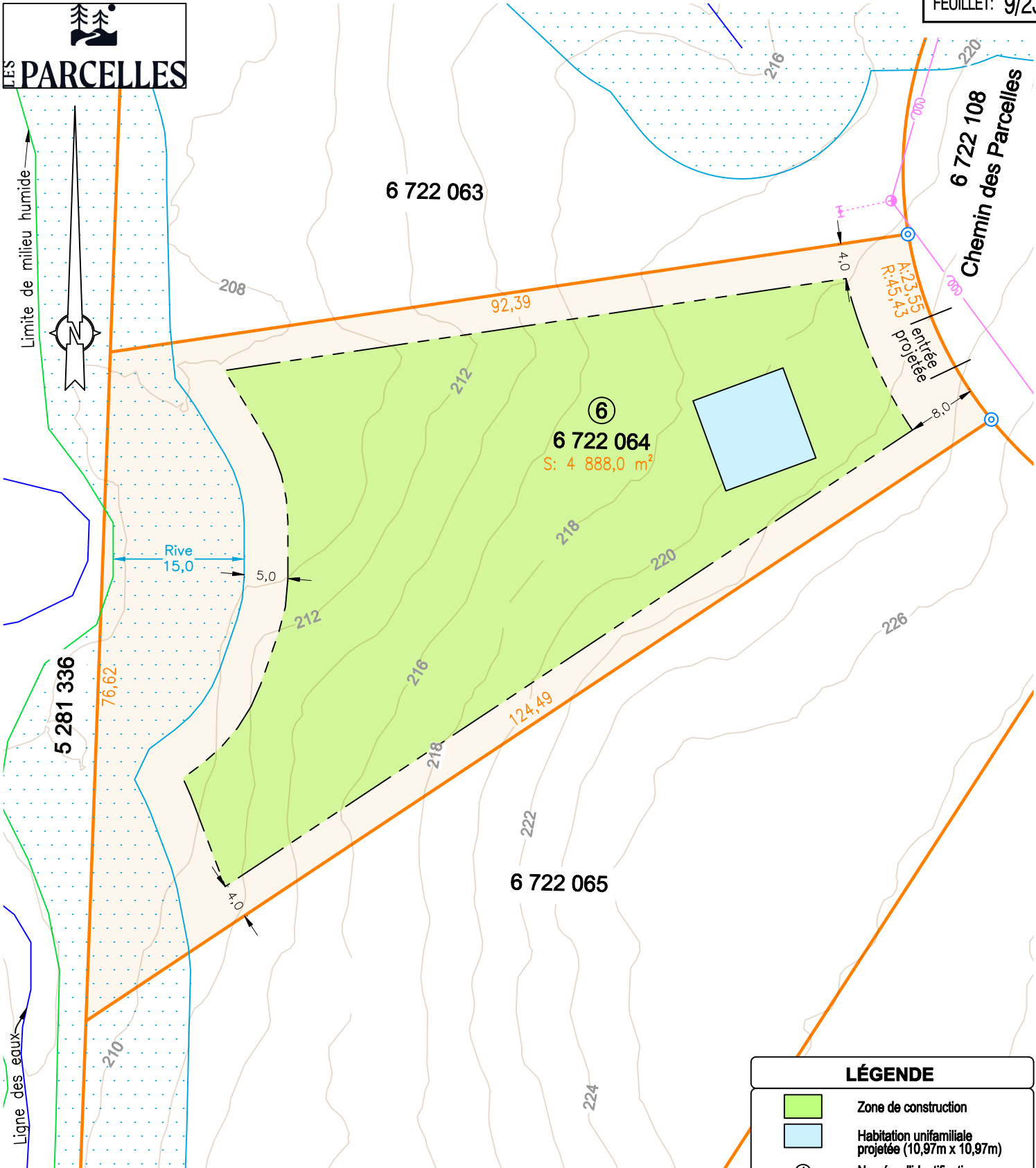




NOTE(S):

- Ce certificat de piquetage a été préparé afin d'indiquer physiquement au moyen de repères d'arpentage les limites de la propriété. Il représente l'opinion de l'arpenteur-géomètre soussigné. Il ne peut être utilisé ou invoqué à une autre fin sans une autorisation écrite de son auteur.
- Les repères d'arpentage posés sont constitués d'une tige de métal de 1,5cm de diamètre et d'au moins 0,60m de longueur et comportent à leur sommet un médaillon de plastique sur lequel est inscrit notamment le nom du soussigné.
- Les dimensions indiquées sur ce plan sont en mètres, système international (SI).
- 1 mètre = 3.2808 pieds
- Le nombre de repères d'arpentage posés est de: 2
- Opération d'arpentage terrain effectuée les: 27,28 mai 2026 et 4,10 juin 2026

LÉGENDE

- Zone de construction
- Habitation unifamiliale projetée (10,97m x 10,97m)
- Numéro d'identification administratif
- Repère d'arpentage posé le 28 mai et 10 juin 2026
- Hauban projeté
- Poteau d'utilité publique projeté
- Ligne d'utilité publique projetée
- Limite de propriété
- Topographie selon Lidar
- R.: Rayon
- A.: Arc

CERTIFICAT DE PIQUETAGE

CLIENT(S): Développement MSM inc.

LOT(S): 6 722 064

CADASTRE: du Québec

MUNICIPALITÉ: Lac-Sainte-Marie

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: Gatineau

DESSIN: 5496CS.dwg



ecce terra
arpenteurs-géomètres sncrl
www.ecceterra.com

ÉCHELLE: 1:600

dessiné par:
L.A.

Signé numériquement à Gatineau
le 23 juin 2026

Christian Schnob, arpenteur-géomètre
Matricule: 2328

Membre de l'Ordre
des Arpenteurs-Géomètres du Québec

PROJET: KZ360-9

MINUTE: 5496